Affaire Chloé : Autopsie d’un fiasco

30/11/2012 à 19h18

Comment a-t-on pu perdre la trace d’un multirécidiviste, Kamel Bousselat, condamné à treize reprises ? Valeurs actuelles revient sur un dramatique enchaînement dans lequel s’entremêlent négligences humaines et imbroglio législatif.

L’enlèvement de la jeune Chloé aurait-il pu être évité si son ravisseur avait été suivi judiciairement ? Comment ce dernier a-t-il pu bénéficier de couacs incompréhensibles ? Faut-il revoir le rôle du juge d’application des peines ? À chaque fait divers, on propose des solutions. Et pourtant, des drames se renouvellent. […]

Au-delà de cet enlèvement se pose la sempiternelle question du suivi judiciaire d’un condamné. **Pourquoi aucune sanction n’est prise contre Kamel Bousselat lorsqu’il se soustrait le 24 septembre 2012 à une convocation du service pénitentiaire d’insertion et de probation (SPIP) ?** Pourquoi, encore, le fax relatant cette absence adressé par ledit service de probation au juge d’application des peines (jap) d’Avignon n’est-il jamais parvenu à son destinataire ? […]

Cette histoire révèle une autre faille importante : alors que les investigations sur l’enlèvement de la jeune Chloé battent leur plein au début novembre, Bousselat est toujours considéré comme détenu… Or il se trouve dans la nature depuis deux mois ! La raison ? **Le greffe de Béziers a oublié de réactualiser le fichier des auteurs d’infractions sexuelles (Fijais) sur lequel figurait le nom de Kamel Bousselat… Mais comme individu incarcéré !** […]

Valeurs actuelles